

Qui doit actualiser son dossier unique Monétique ?

C'est une procédure OBLIGATOIRE pour toute personne désirant inscrire ses enfants à au moins une des activités suivantes : restauration scolaire, accueils du matin et du soir, études surveillées, accueil de loisirs (sur réservation), stages de l'école multisports (sur réservation), crèche et halte-garderie.

La réactualisation du dossier permet de calculer le tarif applicable à chaque activité.

LE TARIF MAXIMUM SERA APPLIQUÉ DÈS LE 1^{er} JANVIER POUR TOUT DOSSIER NON-ACTUALISÉ

Comment actualiser son dossier ?

- ✓ Soit en vous connectant sur le portail famille (portail.lemeesurseine.fr) grâce à vos identifiants* pour :
 - mettre à jour vos informations personnelles : numéro de téléphone, adresse, mail, accompagnateurs...
 - transmettre les pièces justificatives nécessaires au calcul du quotient familial
- * Cliquez sur « contactez-nous » sur la page d'accueil du portail famille pour obtenir vos identifiants.
- ✓ Soit en envoyant par mail à l'adresse monetique@lemeesurseine.fr, les pièces ci-dessous et la fiche de renseignements que vous trouverez sur le site de la ville www.lemeesurseine.fr, Paiement en ligne, puis Monétique.
- ✓ Soit en vous présentant à l'Espace Accueil avec les pièces justificatives aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville.

Pièces justificatives obligatoires

- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2021** des revenus de la famille vivant sous un même toit : père, mère ou conjoint(e)
 Vous pouvez l'obtenir immédiatement en le téléchargeant sur la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr - cliquez sur "Accéder à mon espace" ou sur "Mon espace, Particulier"
- Le dernier bulletin de salaire ou une attestation récente de Pôle Emploi ou la notification de versement C.A.F** si bénéficiaire du RSA, PAJE...
 Pour déterminer le tarif des prestations municipales, l'avis d'imposition des personnes vivant au foyer ou les bulletins de salaires doivent être fournis au dossier. Dans le cas de la non-présentation de ces justificatifs, **le tarif maximum sera appliqué automatiquement.**
- Attestation de la CAF** (attestation de versement) :
 Demandez-la sur le site internet www.caf.fr ou à la borne interactive installée à la Caf.
- RIB** si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique.
- En cas de séparation** : une **copie du jugement** pour la garde de l'enfant.
- Pour une naissance** : une **copie du livret de famille** ou un **extrait d'acte de naissance**
- Un justificatif de résidence** datant de moins de 3 mois (quittance de loyer ou facture EDF/GDF, eau...)
- Les pages vaccination du carnet de santé de l'enfant** si l'enfant a reçu des vaccins depuis le dernier calcul de quotient familial

Pour les utilisateurs hors commune joindre les mêmes documents obligatoires, sauf l'avis d'imposition. Le tarif hors commune étant appliqué systématiquement.

Les avantages d'utilisation du Portail Famille

✓ Gérer votre compte :

- ✓ Accéder à vos informations personnelles
- ✓ Mettre à jour votre compte famille :
 - Dossier famille : adresse, téléphone, situation familiale...
 - Dossier enfant : fiche sanitaire, personne autorisée à venir chercher l'enfant....
- ✓ Préinscrire votre enfant aux accueils de loisirs

✓ Gérer vos factures et vos paiements :

- ✓ Consulter et imprimer vos factures Monétique
- ✓ Effectuer un paiement en ligne

✓ **Contactez l'Espace Accueil et se connecter au site de la Ville du Mée-sur-Seine en un seul clic**

Écran d'accueil du portail famille



The screenshot shows the homepage of the 'leMée sur Seine' family portal. At the top, there is a banner with the logo and a photo of children. Below the banner, the text reads 'Bienvenue sur notre portail famille'. The main content area is divided into several sections:

- Mairie du Mée sur Seine**: 555, route de Boissise - BP 90, ESPACE ACCUEIL, Service monétique, 77350 LE MEE SUR SEINE. Contact info: Tél : 01.64.87.55.00, Tél : 01.64.87.55.45, Fax : 01.64.14.28.39.
- Actualités**: RENTREE SCOLAIRE 2017/2018. A partir du 11 janvier 2017 : inscriptions scolaires et constitution du dossier monétique pour les enfants nés en 2014 (PS) et enfants de cours préparatoire (CP).
- Attention**: Pensez à réactualiser votre DOSSIER MONETIQUE 2016/2017. Le tarif maximum est appliqué à tout dossier non actualisé.
- Les préinscriptions en ligne**: Pour les stages multisports pendant les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de Noël) : fiche d'inscription disponible en téléchargement à renvoyer à monetique2@lemeesurseine.fr. Pour les accueils de loisirs (AL Perrault pour les enfants scolarisés en maternelle - AL Fenez pour les enfants scolarisés en élémentaire). Pour que votre préinscription soit validée par nos services votre compte doit être créditeur.
- Horaires d'ouverture Espace Accueil**: lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - et le samedi 21 janvier de 9h00 à 11h30.
- Connexion à votre espace**: A field for 'Identifiant' and 'Mot de passe' with a 'Connexion' button and a link for 'Identifiant ou Mot de passe oublié ?'.

On the left side, there is a navigation menu with options: Visiteur, Mon compte, Déconnexion, DOSSIER MONETIQUE - 1ere inscription 2016/2017, FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2016-2017 - à renouveler (format pdf), FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2016/2017 - à renouveler (format word), Liste des pièces à fournir 2016/2017, Modalités INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017-2018, and Site de la Ville.

Rendez-vous directement sur le portail Familles (<https://portail.lemeesurseine.fr>) et cliquez sur " identifiant ou mot de passe oublié "